

## Conférence de presse du Collectif ALERTE du 14 Avril 2010 Précarisation des personnes âgées et mise à l'écart

**Les petits frères des Pauvres sont alertés et témoignent de la dégradation des conditions de vie des personnes âgées les plus pauvres.**

**C'est grâce à une veille avancée des acteurs témoins des situations que nous pouvons livrer une observation d'ampleur suffisante pour constituer une alerte :**

- ❖ **Nos partenaires** nous signalent de plus en plus de personnes âgées isolées, pauvres rencontrées dans les maraudes, les hébergements d'urgence, les centres d'action sociale municipaux, les aides alimentaires, les Ehpad, par les voisinages... Ce que confirment leurs rapports (Secours Catholique, Fondation Abbé Pierre...).
- ❖ Nous avons sollicité **nos équipes** afin qu'elles qualifient les évolutions qu'elles constatent depuis 5 ans en comparant les situations des personnes que nous accompagnions il y a 5 ans de celles des personnes qui entrent aujourd'hui dans l'accompagnement petits frères des Pauvres.  
Près de 2000 bénévoles se sont exprimés au cours du dernier trimestre 2009 et ont mis en évidence ce qui, de leur expérience, leur apparaissait comme des évolutions majeures dans la situation vécue par les personnes (soit une analyse d'environ 3500 situations).  
Leurs analyses confirment et précisent des points mis en évidence par l'étude sur l'isolement mené par un collectif de 11 grand réseaux associatifs (5000 personnes interrogées) en 2004.
- ❖ **Nos actions** nous confrontent à des situations alarmantes, dans les zones de marginalisations. Nous avons alerté sur ces situations liées au logement en 2008 dans le cadre du rapport mal logement de la Fondation Abbé Pierre qui a axé son étude sur les situations préoccupantes des personnes âgées vivant des processus résidentiels descendants, jusqu'à vivre dans des taudis...
- ❖ **Nos aides financières** exceptionnelles des petits frères des Pauvres - attribuées ponctuellement une fois que les aides légales et extra légales aient été mobilisées pour l'aide alimentaire, au paiement d'un hébergement, aux transports, au maintien dans un logement, aux frais de santé, aux déplacements, loisirs... (720 000 Euros par an) - sont aujourd'hui en question, elles se transforment en « allocations supplétives », indispensables chaque mois pour certaines personnes.

## La situation des personnes âgées pauvres se dégrade

La couverture de la population pauvre s'amenuise au fil du temps, **le reste pour vivre des personnes âgées pauvres ne suffit plus à faire face aux dépenses de première nécessité...**

### ❖ Les dépenses courantes ont augmenté pour :

- le logement, la revalorisation limitée des allocations par rapport à la hausse des loyers a contribué à un fort accroissement du taux d'effort des ménages modestes, notamment dans le parc privé.
- la santé, avec l'alourdissement du reste à charge pour les assurés sociaux (baisse des remboursements, hausse des cotisations, déremboursement de certains médicaments, médecine ambulatoire...), les mutuelles coûtent cher (environ 10% de l'ASPA) et les personnes ne savent pas toujours mobiliser les aides pour pouvoir la payer (le dispositif reste complexe),
- l'énergie, avec les hausses rapides du prix du fuel, de l'électricité, au 1<sup>er</sup> Avril de 10% du prix du gaz !!
- les produits de première nécessité, de consommation de base,

### ❖ Les minima sociaux n'ont pas suivi l'évolution du seuil de pauvreté

- **L'ASPA** (allocation spécifique personnes âgées) **reste sous le seuil de pauvreté** :  
Le rattrapage mis en place par le gouvernement de + 25% par ans pour les personnes isolées (seules) va dans le bon sens (entre 2007 et 2012 soit 4,2%/an, ce qui a été fait en 2008, 2009 et 2010) mais
- **Le minimum contributif (MICO), même majoré, reste sous le seuil de pauvreté**

### ❖ Les mesures d'aides sont complexes, leur évolution est rapide et constante. Même quand les situations particulières sont prévues et que les exceptions et les aides extra légales existent, **la complexité administrative rend l'accès aux aides difficiles voire impossible sans le soutien d'une tierce personne.**

La pauvreté renforce les processus d'isolement des personnes âgées et leur isolement renforce leur pauvreté...

**La pauvreté et l'isolement combinés entraînent les personnes dans une spirale descendante : le processus s'emballe.**

**Nous constatons aujourd'hui que deux tranches d'âge sont particulièrement vulnérables, fragiles au décrochage :**

### ❖ Les 50-65 ans, entrent par la pauvreté dans l'isolement.

Ces personnes qui arrivent à quelques années de l'âge de la retraite sans avoir bénéficié de l'enrichissement des trente glorieuses. Elles ont connu durant leur vie professionnelle plus de précarité dans l'emploi, ne sont pas propriétaires de leur logement, n'ont ni capital personnel, ni retraite suffisante et n'auront pas la possibilité de travailler à nouveau, davantage ou plus longtemps. La période de précarité dans laquelle elles entrent avant d'accéder à leurs droits de retraite les entraîne dans un parcours descendant. Il suffit d'une séparation, d'un dernier accident de la vie pour qu'elles basculent dans l'isolement et un abandon critique.

❖ **Les 75-85 ans, entrent par l'isolement dans la pauvreté.**

Elles doivent faire face parfois aux pertes de mobilité et d'autonomie et à des maladies invalidantes ou dégénératives, à la perte du conjoint. Pour les personnes les plus âgées en perte d'autonomie : les déplacements deviennent difficiles et donc coûteux si l'entourage ne peut pas les prendre en charge. **Ces personnes deviennent « invisibles », se replient sur elles-mêmes.** De nombreuses personnes âgées pauvres vivent un processus de repli sur soi qui les plonge dans la solitude : elles y perdent peu à peu : la relation à l'autre, l'accès aux aides et services, à leurs droits et finissent par vivre dans des conditions indignes.

❖ **A cela se rajoute un processus de mise à l'écart sociale** qui enferme les personnes âgées pauvres dans **un double isolement, celui du repli sur soi et celui d'une « assignation à résidence » dans des lieux de regroupement ou d'enfermement** dans lesquels elles sont contraintes de vivre, dans les zones urbaines sensibles, les foyers de vieux migrants, les zones rurales qui se désertifient, les villages qui se vident, les hébergements collectifs de grande capacité et parfois même, la rue...

Alerte
--------

Même si, depuis la crise de la canicule, l'opinion et les pouvoirs publics sont davantage sensibles à la situation des personnes âgées, en particulier des plus isolées, et que des progrès sont fait, les pfp alertent l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation des personnes âgées les plus pauvres.

**Les situations rencontrées sur le terrain sont devenues complexes du fait de la convergence entre pauvreté et isolement.** Le parcours de repli sur soi que vivent les personnes âgées pauvres aggrave les difficultés et les manques, en particulier concernant leur santé, leur condition d'habitat et les ressources dont elles disposent pour vivre.

❖ Les petits frères des Pauvres demandent que les pouvoirs publics assurent des minima sociaux assurent un revenu « décent et adéquat »

- Pour l'Aspa, son maintien, le rattrapage avec le 'seuil de pauvreté » pour les personnes isolées comme pour les couples
- pour le minimum contributif, suppression de la règle des 120 trimestres pour obtenir la majoration et lien avec le seuil de pauvreté
- accès aux soins avec une articulation cohérente avec les seuils CMU notamment

❖ Les petits frères des Pauvres alertent l'opinion pour résister aux processus de mise à l'écart des personnes âgées pauvres

- Il est urgent de mobiliser et de soutenir les entourages, les aidants familiaux et les formes associatives de bénévolat qui assurent le soutien proche des personnes âgées, pauvres et isolées pour leur éviter l'entrée dans une spirale de repli qui entraîne vers la misère.
- D'éviter les processus de regroupement ou d'enfermement, « les ghettos ».